

LE POUVOIR ET SA LEGITIMITE

Pouvoir, une des principales **fonctions** de l'**organisation sociale** de la **société**, **force** autoritaire, disposant de la possibilité de diriger les actes des hommes, en harmonisant leurs **intérêts** opposés d'**individus** ou de leurs **groupes**, de les **subordonner** à une même volonté par la **persuasion** ou la **contrainte**.

Légitimité : ce qui est conforme à la loi, légalité. Processus par lequel un pouvoir (de type charismatique, traditionnel, bureaucratique ou rationnel-légal) est reconnu et accepté par les membres d'une société. Cf. l'ouvrage de **J.Habermas** « **Raison et légitimité**», trad. Fr., Paris, Payot, 1978 (1ere éd.1973).

1- Le pouvoir et sa légitimité :

Le seul pouvoir moralement légitime, dit le philosophe et sociologue allemand **Max Weber**, est celui qui fonde son autorité sur « la validité d'un statut légal et d'une « compétence » fondée sur des règles établies rationnellement ». C'est à quoi correspond le régime politique de la démocratie.

Dans ce type de société au sein de laquelle nous vivons, « le pouvoir politique institutionnalisé est, comme le dit **J.W.Lapierre**, un pouvoir de droit. Celui qui l'exerce n'en est ni maître ni propriétaire, avec liberté d'en user selon son bon plaisir ; il ne peut l'exercer légitimement et sans abus que s'il se conforme à des institutions indépendantes de sa volonté, de ses passions et de ses intérêts individuels ».

D'autre part, « cette forme du pouvoir politique suppose une prise de conscience et une réalité collective de la société civile comme réalité et comme valeur supérieure à l'individu y compris cet individu qui a le pouvoir ».

Exercer le pouvoir politique au nom de l'Etat, c'est gouverner et toute la question du pouvoir légitime est celle des rapports entre gouvernants et gouvernés.

2- L'équilibre des pouvoirs : (Montesquieu)

Pour lui comme pour beaucoup d'autres écrivains politiques, « C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser, il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites ».

En conséquence, « pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ».

Que faut-il entendre par cette « disposition des choses » ?

La solution consiste à opposer les différents pouvoirs de telle sorte qu'un pouvoir « arrête » l'autre et lui serve de frein.

Tel est le célèbre principe de l'équilibre des pouvoirs, qui, selon Montesquieu, ne peut être réalisé que dans le gouvernement républicain.

La répartition des pouvoirs doit s'effectuer en fondant sur la distinction tripartite des fonctions de l'Etat : la **fonction législative**, la **fonction exécutive** et la **fonction juridictionnelle** ou **judiciaire**.

Les attributions de chacune doivent être fixées d'après ce principe :

- **L'autorité compétente** pour légiférer, n'ayant pas la charge ni le droit de l'appliquer, fera la loi nécessairement générale et impersonnelle.

- **L'autorité à laquelle il appartient de l'appliquer** n'ayant pas qualité pour la faire ne sera pas tentée d'en déterminer les règles selon les circonstances particulières de l'exécution, ce qui conduirait à l'arbitraire.

- **Quand à l'autorité de juger enfin**, elle ne pourra être qu'impartiale, puisqu'elle aura à statuer que conformément à une loi qu'elle n'aura pas faite et qu'elle ne pourra pas modifier.

Mais cet équilibre est constamment menacé. Le législatif tend à absorber l'exécutif dans le régime dit d'assemblée ; l'exécutif tend à détourner l'esprit de la loi dans les décrets d'application et à peser sur les décisions du judiciaire.

Le pouvoir n'étant légitime que s'il reste l'émanation de la volonté générale doit sans cesse être contrôlé et redressé.

3- Le rôle du citoyen : (Alain Touraine)

Pour lui, les deux vertus du citoyen sont résistance et obéissance. « Par obéissance, il assure l'ordre ; par la résistance, il assure la liberté ». Pour le citoyen, « obéir en résistant c'est tout le secret. Ce qui détruit l'obéissance est l'anarchie ; ce qui détruit la résistance est tyrannie. Ces deux maux s'appellent, car la tyrannie employant la force contre les opinions, les opinions, en retour, emploient la force contre la tyrannie ».

Alain tient ici la balance égale dans ce jeu de forces : « entre le pouvoir gouvernant et les masses gouvernées ».

Mais c'est à juste titre qu'« il a été nommé le citoyen contre les pouvoirs», car il pense comme Montesquieu qu'« une liberté sur laquelle on se fie est aussitôt perdue, par cette loi que tous les pouvoirs sans exception, s'étendent par leur nature».

Aussi, conformément à l'idée de Rousseau que le contrat social est par essence révocable, il tient à affirmer qu'« un peuple n'est peuple qu'autant qu'il renouvelle, et presque à chaque minute ; ce serment de lui-même à lui-même. De toute façon, il faut un moment où les pouvoirs n'agissent plus, ou tout soit remis en question. Que le suffrage soit universel, d'après cela, c'est ce qui va de soi».

Le pouvoir ne reste légitime que si le citoyen peut surveiller et juger le quotidien et si sa délégation est périodiquement sujette à révision.

4- Evolution :

Comme le souligne Lapierre, il n'y a pas d'institutions définitives, le pouvoir se subordonne au droit. Or « le droit positif lui-même n'est pas composé de principes éternels et intangibles : c'est un ensemble de notions et de règles déterminées par la situation sociale-historique du groupe. Les exigences de sa conservation et de son adaptation au milieu, les conditions de son action en vue des fins qu'il se propose ne peuvent rester identiques à elles-mêmes tandis qu'autour de lui le monde change».

Pour **Alexis de Tocqueville (1805-189)**, la démocratie révèle l'essence de la société moderne. Elle aboutit à l'avènement d'un type de société et surtout d'homme nouveau grâce à l'égalisation des conditions principalement économiques et sociales.

La société moderne étend les droits, les démocratise. Chacun dès sa naissance, possède un droit égal et imprescriptible à vivre indépendant de ses semblables. Chacun aspire ainsi à l'autonomie, c'est-à-dire à vivre selon ses propres lois. Si les hommes ne peuvent obtenir la liberté, ils chercheront à atteindre l'égalité même « **dans l'esclavage** ».

	Avantages	Abus
Egalité	Incarné l'idéal de justice sociale	Nivellement par le bas, peu perceptible pour la majorité
Liberté	Incarné l'idéal noble : honneur, sacrifice...	Anarchie perceptible par tous

Paradigme de la démocratie (Tocqueville) : l'égalitarisme est le ressort des sociétés démocratiques, et plus l'égalité progresse, plus les inégalités deviennent choquantes et alimentent l'exigence d'égalité.

- **La décentralisation.**

Le renforcement du « **Pouvoir Périphérique** » des échelons locaux de l'appareil politico-administratif a été entériné par la loi de décentralisation de 1982 qui a fait élire les conseillers régionaux au suffrage universel et a transféré certains pouvoirs d'administration aux présidents des conseils généraux et régionaux et aux maires.